

1

ACCÉDER À MON DOSSIER DE FORMATION CONTINUE

- ☑ Rendez-vous sur le site de la R.B.Q. au www.rbq.gouv.qc.ca
- ☑ Dans le menu principal, cliquez sur **Services en ligne**
- ☑ Sous **Formation continue obligatoire**, sélectionnez **Mon dossier de formation continue**
- ☑ Cliquez ensuite sur le bouton

Accéder à Mon dossier de formation

2

AUTHENTIFIER L'ENTREPRISE

- ☑ Entrez votre **NEQ** et le **code d'accès clicSÉQR express**
- ☑ Si vous n'avez pas de NEQ, utilisez le numéro d'inscription de l'entreprise au fichier de la TVQ (les neuf premiers chiffres)
- ☑ Si vous avez perdu le code d'accès clicSÉQR express, **appelez au 1 866 423-3234**

3

ACCÉDER AU DOSSIER DU RÉPONDANT

- ☑ À partir du dossier de formation continue de l'entreprise, repérez le **nom du répondant** pour lequel vous souhaitez déclarer des heures de formation
- ☑ Cliquez sur le bouton **Accédez au dossier**

- ☑ Une fois dans le dossier du répondant, cliquez sur le bouton **Déclarez des heures de formation**
- ⚠ **Attention! Si vous êtes répondant pour plus d'une entreprise, une seule déclaration est requise**

4

DÉCLARER SES HEURES DE FORMATION CONTINUE

- ☑ Une fois dans le dossier du répondant, remplissez le formulaire
- ☑ Le numéro et la date de la formation se trouvent sur votre attestation de participation. Certaines attestations peuvent ne pas comporter de numéro. Saisissez le titre
- ☑ Téléchargez votre attestation ou votre preuve de participation
- ☑ Une fois les informations saisies, cliquez sur le bouton **Suivant**

5

VALIDER LES INFORMATIONS

- ☑ Assurez-vous que toutes les informations saisies dans l'espace grisé sont exactes
- ☑ Pour recevoir une confirmation, entrez votre adresse courriel. N. B. : Vous pouvez mettre plusieurs adresses en les séparant par un point-virgule

6

CORRIGER UNE ERREUR

- ☑ Si vous constatez qu'une erreur s'est glissée, cliquez sur le bouton **Annuler la déclaration**
- ☑ Vous pourrez alors reprendre le processus (à l'étape 4) et faire une nouvelle déclaration

7

SOUMETTRE SA DÉCLARATION

- ☑ Si les informations contenues dans votre formulaire de déclaration sont exactes, validez votre identité en cochant la case prévue à cette fin

⚠ **Attention! Une fausse déclaration constitue une infraction à la Loi sur le bâtiment**

- ☑ Cliquez sur le bouton **Soumettre la déclaration**

VALIDER VOTRE IDENTITÉ

Je suis le répondant qui a suivi la formation. Je déclare que les informations fournies dans cette déclaration sont exactes. Je comprends que toute fausse déclaration constitue une infraction à la Loi sur le bâtiment.

Je déclare avoir lu le présent consentement et je l'accepte en mon nom.

Annuler la déclaration Soumettre la déclaration

- ☑ Une fois votre déclaration soumise, une confirmation apparaissant à l'écran vous indiquera que les informations ont été ajoutées au dossier du répondant
- ☑ Si vous avez saisi une adresse courriel dans votre formulaire, vous recevrez une confirmation par cette voie

CONFIRMATION

Les informations ont été ajoutées au dossier de formation de Robert Jodoin

Numéro de confirmation de la déclaration : 1-6030125692

Répondant : Robert Jodoin
Formateur : Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)
Formation : Bornes de recharge dans les multilogements
Numéro de la formation : 5597-6179-F002
Durée de la formation : 4h Electricity
Heures reconnues : 4h Electricity/Électricité
Date de participation : 14/03/2023
Période : 01/04/2022 au 31/03/2024
Preuve : Attestation de formation (61).pdf

Retourner au dossier de l'entreprise Déclarer une autre formation pour ce répondant

8

TERMINER LE PROCESSUS

- ☑ Déclarez d'autres heures de formation en cliquant sur le bouton **Déclarer une autre formation pour ce répondant**
- ☑ Si vous avez terminé, cliquez sur le bouton **Retourner au dossier de l'entreprise**

CONFIRMATION

Les informations ont été ajoutées au dossier de formation de Robert Jodoin

Numéro de confirmation de la déclaration : 1-6030125692

Répondant : Robert Jodoin
Formateur : Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)
Formation : Bornes de recharge dans les multilogements
Numéro de la formation : 5597-6179-F002
Durée de la formation : 4h Electricity
Heures reconnues : 4h Electricity/Électricité
Date de participation : 14/03/2023
Période : 01/04/2022 au 31/03/2024
Preuve : Attestation de formation (61).pdf

Retourner au dossier de l'entreprise Déclarer une autre formation pour ce répondant

- ☑ Dans l'exemple choisi, le dossier de l'entreprise indique maintenant que le répondant Robert Jodoin a déclaré 4h de formation spécifique et qu'il lui reste 12h de formation à déclarer

Robert Jodoin

DÉCLARER UNE FORMATION

La déclaration doit être soumise par le répondant qui a suivi la formation et accompagnée d'une copie de l'attestation ou de la preuve de participation.

Déclarer des heures de formation

DOSSIER DE FORMATION

PÉRIODE
01/04/2022 au 31/03/2024

ENTREPRISES ET SOUS-CATÉGORIES VISÉES
Les entreprises électriques Robert Jodoin Inc
Sous-catégories : 16

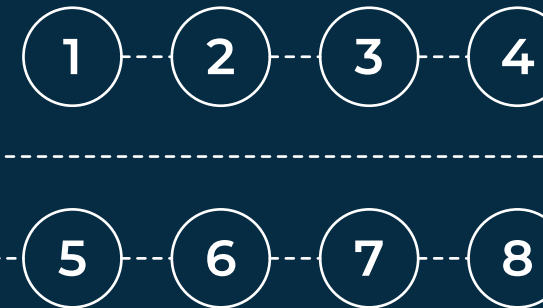
HEURES DE FORMATION RECONNUES PAR SPÉCIALITÉ

Electricity (sous-catégories: 16)
Heures reconnues : 4h
Heures manquantes à déclarer : 4h

Formation au choix
Heures reconnues : 0h
Heures manquantes à déclarer : 8h



DÉCLAREZ VOS HEURES DE FORMATION CONTINUE ÉTAPE PAR ÉTAPE!



Si vous êtes un répondant en exécution de travaux de construction visé par la formation continue obligatoire, vous êtes tenu de suivre et de déclarer vos heures de formation sur le site de la Régie du bâtiment du Québec (R.B.Q.) **au plus tard le 31 mars 2024.**

C'est la seule façon de démontrer que vous avez bien suivi vos formations.

Si vous ne le faites pas, vous perdrez votre qualification et n'aurez plus le droit d'agir à titre de répondant. L'entreprise pourrait, quant à elle, perdre le droit d'effectuer les travaux liés à votre sous-catégorie ainsi que sa licence.

Voici, étape par étape, comment déclarer vos heures de formation dans l'outil de la R.B.Q. appelé **Mon dossier de formation continue.**

AVANT DE COMMENCER, ASSUREZ-VOUS D'AVOIR EN MAIN :

- ☑ Votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ) et le code d'accès **clicSÉCUR express**
- ☑ Le numéro, le titre et la date de la formation que vous avez suivie
- ☑ Votre attestation de participation préalablement téléchargée sur votre ordinateur

VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Communiquez avec la **Direction de la formation de la CMEQ**

✉ formation@cmeq.org

☎ 1 800 361-9061 (sans frais)
514 738-2184 option 7



Corporation des maîtres électriciens du Québec

Protège le public



Corporation des maîtres électriciens du Québec

Protège le public